



**ARRÊTÉ N° 2021-103**

**portant inscription au tableau d'avancement au grade d'agent d'exploitation principal  
spécialité VNPM au titre de l'année 2022**

**La ministre de la transition écologique,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 portant dispositions statutaires applicables au corps des agents d'exploitation des travaux publics de l'État et au corps des chefs d'équipe d'exploitation des travaux publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2021 fixant les taux de promotion dans les corps des dessinateurs, des adjoints administratifs des administrations de l'Etat, des adjoints techniques des administrations de l'Etat, des experts techniques des services techniques, des syndics des gens de mer et des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique pour les années 2022-2024 ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement dans le grade d'agent d'exploitation principal spécialité VNPM au titre de l'année 2022 est fixé à 7.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les sept agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'agent d'exploitation principal spécialité VNPM au titre de l'année 2022.

**Article 2 :**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 17 décembre 2021

Pour la ministre et par délégation,

**Annexe à l'arrêté n° 2021-103**

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade d'agent d'exploitation principal  
spécialité VNPM au titre de l'année 2022**

<b>Civilité</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Service</b>
M.	CHIRIOT Jérôme	VNF DTNE
M.	CORDELETTE Laurent	VNF DTNP
M.	DOYEN Didier	VNF DTBS
M.	FERNET Mathieu	DIRM MED
Mme	MARTIN Alice	VNF DTBS
M.	MOREAU Thierry	VNF DTCB
M.	VERLASSEN Marc	VNF DTNE